



CFCO-BRAZZAVILLE

Rénovation en cours de « la voie de la boucle »



Une vue du tronçon à réhabiliter

Les techniciens du Chemin de fer Congo océan (CFCO) s'emploient, depuis quelque temps, à la rénovation de la ligne ferroviaire reliant la gare de Brazzaville à la Société congolaise de gaz et de pétrole liquéfiés (GPL SA) dans la zone industrielle, à Mpila. « Nous avons pris l'initiative de

refaire ce réseau parce que dans l'acheminement des produits, le chemin de fer est moins coûteux par rapport à la route et les postes de péage », a expliqué Estelle Malalou, responsable de GPL SA.

Page 6

MUNICIPALITÉ DE BRAZZAVILLE

Bancariser pour mieux sécuriser les recettes

Les autorités municipales ont convenu, à l'issue de la dernière session du conseil départemental de Brazzaville, de bancariser les recettes pour mieux les sécuriser.

Cette option fait partie des réformes entreprises par les responsables de la capitale en vue de marquer une césure avec les méthodes antérieures de gestion des recettes municipales. Selon le maire de la ville, Christian Roger Okemba, la prochaine étape va consister à doter la municipalité d'un nouveau cadre législatif de gestion de la collectivité locale. Page 4

ACCORD CONGO-FMI

L'Assemblée nationale appelle à la vigilance



Isidore Mvouba exhortant les membres de la commission à la vigilance/DR

Sur quarante-huit mesures faisant partie des exigences du programme triennal conclu le 11 juillet dernier entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), au titre de la Facilité élargie du crédit, la commission

ad hoc de la chambre basse du parlement appelle l'exécutif à une stricte observation des mesures.

« L'Assemblée nationale veille au respect des engagements pris, mais nous en avons épinglés quinze qui méritent de notre part un suivi, de manière rigoureuse, dans leur mise en œuvre », a indiqué le président de la commission ad hoc, Maurice Mavoungou.

Page 3

DROITS HUMAINS

Les universitaires concernés par la protection de l'enfant



Les membres du gouvernement et les universitaires après des exposés sur les droits de l'enfant

Un colloque scientifique sur les trente ans de la Convention relative aux droits de l'enfant a été organisé, du 25 au 26 octobre à Brazzaville, par le laboratoire de droit et de science politique de la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi.

La coordonnatrice de ce laboratoire, Delphine Adouki, au cours des échanges, a souligné le rôle des universitaires dans la préservation du bien-être de l'enfant.

Page 7

ÉDITORIAL

Dialogue

Page 2

ÉDITORIAL

Dialogue

Le moins que l'on puisse dire est que la tenue prochaine du dialogue national suscite tout à la fois de grands espoirs et de grands doutes. Il suffit, pour en prendre la juste mesure, d'écouter ou de lire les propos que tiennent ici et là les tenants de la majorité comme de l'opposition qui occuperont le devant de la scène tout au long de cette rencontre citoyenne.

Le principal avantage que présente ce dialogue national, avant même qu'il débute, est de mettre enfin sur la table de façon claire les problèmes que notre pays devra résoudre dans les mois et les années à venir s'il veut poursuivre la longue marche vers le progrès engagée au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent. Il témoigne, en effet, de la volonté collective d'apporter des réponses claires et crédibles aux questions que se pose aujourd'hui la société civile dans son ensemble, chez nous bien sûr mais aussi sur tous les continents et tout particulièrement en Afrique.

S'il est trop tôt pour dire quelles seront les conclusions de ce vaste débat, il ne l'est pas pour constater que celui-ci se déroule dans le calme, avec la volonté évidente des différentes parties prenantes d'y participer activement et, dans toute la mesure du possible, d'y faire valoir leurs idées, leurs attentes du présent, leur vision du futur. Bref, de montrer leur présence dans la sphère politique, ce qui, à quelques encablures des deux grandes échéances électorales de 2021 et 2022, est évidemment indispensable.

Ce que démontre dès à présent la préparation du dialogue national, c'est que le temps où les leaders politiques refusaient de se parler, d'échanger, est révolu. Ayant pris la mesure de l'importance d'une telle rencontre, ils s'emploient tous à y participer sans renoncer aux convictions qui sont les leurs mais en écoutant celles de leurs challengers et en se fixant comme objectifs les avancées de toute nature qui permettront au Congo de poursuivre, voir même d'accélérer sa longue marche vers l'émergence.

Remarquons, pour conclure provisoirement sur ce sujet, que le maintien de l'unité de la nation congolaise se trouve bien au cœur du dialogue national qui approche. Et, convenons-en, ce n'est pas rien.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Pnud entend appuyer le Plan stratégique de développement du parlement

Le sujet a été évoqué récemment lors d'un entretien entre le président de l'Assemblée nationale et le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Diop Maleye.

Arrivé au Congo depuis près de cinq mois, le nouveau représentant résident du Pnud poursuit ses contacts avec les autorités et les responsables des institutions. En effet, avec le président de l'Assemblée nationale, Diop Maleye a abordé quelques sujets de coopération entre les deux parties. « L'Assemblée nationale est une institution partenaire du Pnud. Par le passé, nous l'avons appuyée dans beaucoup de domaines et nous sommes dans une phase de réflexion pour opérationnaliser notre nouveau programme pays pour le Congo sur la période 2020-2024, qui est adossé au Programme national de développement », a-t-il expliqué à la presse.

Dans le cadre de ce programme, a précisé Diop Maleye, il y a des thématiques prioritaires d'intervention dont certaines concernent l'Assemblée nationale. Ainsi, l'esquisse des termes de référence de ce plan stratégique de développement a été, a-t-il indiqué, discuté avec le parlement et la prochaine étape consistera à

« L'Assemblée nationale est une institution partenaire du Pnud. Par le passé, nous l'avons appuyée dans beaucoup de domaines et nous sommes dans une phase de réflexion pour opérationnaliser notre nouveau programme pays pour le Congo sur la période 2020-2024, qui est adossé au Programme national de développement »



Le représentant du Pnud répondant aux questions de la presse/Adiac

sa mise en œuvre. Le diplomate onusien espère que cet effort aboutira à une stratégie claire de développement du parlement et en un plan d'actions. « A ce niveau-là, je crois que les idées et les discussions avaient été déjà bien avancées avant mon arrivée et je suis très content que maintenant, du côté du parlement aussi, le même engagement demeure. Par exemple, avec le président, nous pouvons parler de leur plan stratégique de développement du parlement qui avait été un souhait exprimé au Pnud avant mon arrivée », a ajouté Diop Maleye, soulignant que ce plan permettra au parlement d'avoir une certaine visibilité dans ce qu'il veut faire. Selon lui, Isidore Mvouba lui a parlé de l'Assemblée nationale du XXI^e siècle avec les différentes

mutations. Il a, par ailleurs, rappelé que le Pnud n'est pas un bailleur de fonds mais un partenaire pouvant donner des appuis techniques et des conseils pour améliorer l'action parlementaire. « Les discussions techniques vont continuer, c'était vraiment une visite de prise de contact. J'ai écouté le président de l'Assemblée nationale et ses collaborateurs qui savent exactement ce qu'ils veulent et ce que le pays peut faire. Je suis très satisfait de voir que mon partenaire connaît déjà beaucoup plus ce que nous sommes en train d'apporter. C'est une bonne chose parce qu'on a souvent cette confusion entre bailleurs de fonds et partenaires techniques. Le Pnud est un partenaire technique », a conclu Diop Maleye.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD CONGO-FMI

La commission ad hoc de l'Assemblée nationale cible quinze mesures

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a lancé officiellement, le 26 octobre à Brazzaville, les travaux de l'organe chargé du suivi de l'exécution du programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), signé le 11 juillet dernier entre la République du Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

Présidée par le député Maurice Mavoungou, la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de l'accord Congo-FMI a ciblé quinze mesures sur les quarante-huit du programme. Sans les dévoiler à la presse, le président de la commission économie, finances et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale a rappelé que le gouvernement a pris un certain nombre d'engagements pour exécuter ce programme qui prévoit des revues semestrielles. « La première revue se fera après le 1er décembre de cette année. Donc, la commission ad hoc de l'Assemblée nationale veille à ce que le gouvernement respecte les engagements pris, résumés en quarante-huit mesures mais nous en avons épingle quinze qui méritent de notre part un suivi, de manière rigoureuse, dans leur mise en œuvre », a expliqué Maurice Mavoungou, annonçant la transmission sous peu d'un questionnaire au gouvernement afin d'obtenir des réponses. Membre de la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de cet accord, Jérémy Lissouba est revenu sur la détermination de

l'Assemblée nationale quant au respect des engagements pris par les autorités congolaises. « Nous allons être en contact avec le gouvernement pour recevoir et analyser les informations qu'il pourrait mettre à notre disposition. Pour nous, le défi est de faire en sorte que les choses aboutissent non pas de manière superficielle mais de manière concrète. Nous voulons que cet accord puisse aussi nous permettre de régler un certain nombre de dysfonctionnements que nous avons constatés, qui sont en partie responsables de la crise dans laquelle nous sommes plongés », a laissé entendre le député de Dolisie 2.

Contrôler le programme sans complaisance ni faiblesse

Lançant les travaux, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que la période de mise en œuvre de ce programme est assujettie à des revues semestrielles, dont la première s'effectuera courant décembre et janvier 2020. « L'exécution de cet accord assorti des quarante-huit mesures ou clauses contractuelles, exige



du gouvernement rigueur et pugnacité sous l'œil vigilant de l'Assemblée nationale. Pour une implémentation efficiente de ce contrat, la représentation nationale a placé à la pointe de ce combat la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de l'accord avec le FMI », a déclaré Isidore Mvouba.

S'adressant aux membres de la

commission, il a insisté sur le fait que le contrôle de ce programme devra se faire sans complaisance, plus encore sans faiblesse. Car, il en va du relèvement des équilibres macroéconomiques du pays. « Connaissant votre expertise, nous ne pourrions douter un seul instant de votre engagement à la responsabilité et au travail bien fait. Votre

feuille de route m'en donne l'assurance. Vous disposez, en effet, de tout l'arsenal institutionnel et légal, de la documentation nécessaire, ainsi que des outils appropriés pour l'obtention des résultats attendus par le peuple congolais », a-t-il conclu, assurant les députés responsabilisés du soutien total de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

POLITIQUE NATIONALE

La Copar compte sur la tenue du dialogue pour l'avènement d'un Etat de droit

La Convention des partis républicains (Copar) a présenté, le 25 octobre à Brazzaville, au secrétariat permanent du Conseil national du dialogue (CND), les préoccupations qu'elle entend exprimer dans la perspective d'un éventuel dialogue

Recevant la délégation du CND au siège du Congrès pour la démocratie et la République, cette plateforme, coordonnée par le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a présenté ses préoccupations. Selon le président par intérim de la Copar, Chris Antoine Walembaud, le prochain dialogue national devrait être une occasion pour réaffirmer un Etat de droit à travers une véritable indépendance de la justice. « Nous avons insisté sur l'avènement d'un Etat de droit véritable au travers d'une justice indépendante. Nous exigeons la non-immixtion effective de l'exécutif dans le judiciaire. Le parquet ne doit pas être aux ordres de la chancellerie ni subir toute autre influence », a-t-il lâché.

Ce groupement politique prône également la gouvernance globale comme premier pilier du développement. D'où la nécessité de mettre en œuvre le Plan national de développement. « La Copar est très préoccupée par la gouvernance globale. Il y a trop de lacunes dans la gouvernance de notre pays et ses effets sont dévastateurs. Il faut que les deniers publics soient mieux gérés et il ne faut plus faire la promotion



de l'impunité. Lorsqu'il est établi que tel comptable public n'a pas été respectueux des missions qui lui ont été confiées, naturellement, il faudrait que sa responsabilité soit engagée », a poursuivi Chris Antoine Walembaud.

La Copar s'est, par ailleurs, dit préoccupée par la mise en œuvre d'une véritable construction nationale devant bannir l'émergence agressive des micro-nationaux. D'après cette plateforme de l'opposition républicaine, le tribalisme et l'ethnocentrisme doivent être éradiqués. « Nous comptons sur le dialogue en perspective pour mettre un accent particulier

sur des pratiques qui mettent en péril l'unité nationale, notamment le tribalisme ou l'ethnocentrisme », espère-t-elle.

En effet, dans le document qu'elle fera parvenir prochainement au CND, en vue d'une exploitation dans le cadre du dialogue, la Copar mentionnera l'aspect sécuritaire. Le modèle sécuritaire mis en place s'est, pense-t-elle, essouffé, car les Congolais ne se sentent plus en sécurité. S'agissant de la question du Pool, Chris Antoine Walembaud estime que cette situation est nationale. « Il faudrait que cette affaire soi-disant du Pool trouve de solutions. C'est quand même

étonnant que depuis 1997-1998, on ne fait qu'en parler. Il faut que des Congolais soient en mesure de trouver des solutions idoines et pérennes à cette question », a souhaité le président par intérim de la Copar.

L'autre préoccupation majeure de la Copar concerne la gouvernance électorale. S'interrogeant sur le fait que les élections sont parfois contestées au Congo, Chris Antoine Walembaud est convaincu que la première réponse à cette question est la fiabilité du fichier électoral qu'il veut biométrique. « Il y a eu des recommandations à Sibiti sur la gouvernance électorale,

Les délégations de la Copar et du CND après les échanges. Adiac il faut que celles-ci soient mises en œuvre intégralement. La Copar ne pose pas de préalables à l'organisation d'un dialogue, nous soutenons la démarche du Conseil national du dialogue en vue de l'avènement d'un Etat de droit », a-t-il conclu. Membre de la délégation du CND, le Pr Joseph Itoua a reconnu que les échanges avec la Copar ont été constructifs. Notons qu'après les partis politiques, la cellule de communication du secrétariat permanent du CND rencontrera la société civile avant de se tourner vers les autres forces vives de la nation.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Vers la bancarisation des recettes municipales

La réforme a été présentée lors de la récente session du conseil départemental et municipal de la ville capitale et devra contribuer à améliorer la gestion financière locale.

Pour les autorités municipales, le processus de bancarisation constitue une exigence de « l'orthodoxie financière », autrement dit une gestion prudente impliquant le respect de principes et de bonnes pratiques liés à la gérance des ressources de la commune.

C'est la commission chargée d'examiner le règlement du budget de la mairie exercice 2018 qui a édifié le conseil sur la nécessité de moderniser son

administration, à travers la bancarisation, pour une meilleure traçabilité desdites recettes.

En effet, cette réforme concerne les paiements par anticipation (PPA) ; les renvois des PPA ; les paiements des créances ; les mandats, les recouvrements.

Ce projet constitue donc une nouvelle étape dans le processus de réformes du secteur des recettes municipales. Depuis 2017, des groupes de travail ont été mis en place pour recenser les contribuables potentiels de la mairie et essayer d'identi-



Christian Roger Okemba

fier la parafiscalité locale qui contribue au budget local.

Le but de cette enquête était non seulement de doter la municipalité de Brazzaville d'une liste exhaustive des impôts, taxes et tous les autres droits perçus au bénéfice des services municipaux, mais aussi d'éviter la dispersion des ressources.

Dans son discours de clôture, le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a indiqué que la prochaine étape consistera à

doter la municipalité d'un nouveau cadre législatif de la gestion de la collectivité locale. Il s'agit, selon lui, des outils qui vont compléter l'architecture juridique susceptible d'améliorer le quotidien des Brazzavillois.

Signalons que la cinquième session ordinaire administrative du conseil, tenue du 17 au 25 octobre, a permis aux autorités locales d'approuver d'autres mesures : l'autorisation d'inhumation dans les cimetières privés situés dans le périmètre urbain de Brazzaville et la réduction du coût des frais d'inhumation des enfants dont l'âge varie entre zéro et 10 ans ; le changement de dénomination du rond-point situé en face de l'aéroport international Maya-Maya, dans l'arrondissement 4 Moungali, en rond-point du Fespam ; de même que le rond-point situé en face de la maison commune de Poto-Poto, dans l'arrondissement 3, en « Place des Bantous de la capitale ».

Fiacre Kombo

DIALOGUE POLITIQUE

L'UPC propose la participation de la communauté internationale

Le parti dirigé par Paulin Makaya a fait part de sa suggestion à la délégation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, le 25 octobre à Brazzaville.

Dans un document intitulé « Pour une solution négociée au Congo Brazzaville » et remis à la délégation conduite par Joseph Christian Ndinga Boubanga, le parti Unis pour le Congo (UPC) propose également la libération de tous les prisonniers qu'il qualifie de « politiques », la mise en place d'une commission mixte paritaire (pouvoir, opposition, société civile, diaspora et anciens présidents de la République) chargée de la rédaction de l'ordre du jour et du règlement intérieur du futur dialogue national.

Cette commission, a-t-il dit, doit être composée à nombre égal des membres de la mouvance présidentielle et de l'opposition. Sur la gouvernance électorale, ce parti a laissé entendre qu'il évite toutes contestations pouvant conduire à des troubles souvent nuisibles à la paix et à l'unité nationale, la Commission électorale nationale indépendante doit refléter le paysage politique, social et culturel congolais. L'UPC voudrait également que soit repris dans un bref délai le recensement, en vue d'une meilleure maîtrise du corps électoral. Le découpage électoral, a-t-il soutenu, demande aussi à être révisé pour une représentativité plus équilibrée et plus fidèle de l'électorat congolais.

Le parti de Paulin Makaya propose, en outre, l'instauration de la carte biométrique, à fabriquer localement et non à l'étranger, et l'érection de la direction générale des affaires électorales en un ministère à part entière, séparé du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

« Nous avons donné nos propositions et nous attendons ce que ça va donner », a conclu le président de l'UPC. Quant à la délégation du Conseil national du dialogue, celle-ci a exprimé sa satisfaction du fait d'avoir été bien reçue et surtout de la qualité des échanges. « Nous allons faire un rapport au secrétaire Martin Mbéri », a signifié le ministre Alain Akouala Athipault, un des membres de la délégation.

Jean Jacques Koumba

FICHE DE POSTE

Titre du poste : RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable Des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du DAF, le Responsable des Ressources Humaines met en œuvre l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

MISSIONS PINCIPALES

Administration des Ressources Humaines:

- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance
- Assurer le suivi des visites médicales, astreintes, frais de mission...
- Gérer l'ensemble des absences (congés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles...) et réaliser les déclarations obligatoires
- Réaliser le suivi des pointages ; vérification et régularisation
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires
- Participer au processus de recrutement : publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens
- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes
- Développement de la prévention, santé et sécurité
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant
- Préparer et suivre le plan de formation

Gestion technique de la paie

- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables
- Etablir la paie, réaliser les contrôles et rectifications nécessaires
- Lancer la demande de règlement de la paie à la Trésorerie
- Réaliser les déclarations sociales
- Assurer la veille réglementaire sur le calcul de la paie

Activités complémentaires:

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

PRINCIPALES RELATIONS

Hierarchiques : Rattaché au Service Administratif & Financier
Fonctionnelles : Ensemble des services

FORMATION/COMPETENCES

Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
Et
Expérience significative dans un poste similaire

QUALITES REQUISES

- Maîtrise des mécanismes de la Paie et expérience significative
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
- Parfaite maîtrise des chiffres, de l'outil informatique et des logiciels de paie
- Confidentialité, polyvalence, rigueur
- Aisance relationnelle et rédactionnelle

Merci de bien vouloir transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse
pnok@africanparks.org
au plus tard le 15 Novembre 2019

CONSOMMATION

Les prix des produits alimentaires revus à la baisse

Le directeur général du Commerce intérieur, Martin Moubari, a annoncé, le 24 octobre à Brazzaville, la décision qui permettra, selon lui, d'améliorer le panier de la ménagère.

« Cette décision aura pour effet d'enrayer la flambée actuelle des prix et de soulager ainsi les familles », a signifié le directeur général du commerce intérieur.

Depuis un certain temps, le marché national connaît une hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité. Les cartons de cuisses de poulet et côtes qui coûtaient 6000 et 8000 FCFA respectivement sont actuellement vendus à

14000 voire 16000 FCFA, pénalisant ainsi les ménages.

D'après Martin Moubari, cette augmentation est due à la pénurie des devises et à la mise en application du nouveau règlement de change de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale. L'absence des devises fait donc partie des difficultés que rencontrent les importateurs dans le règlement de factures auprès de leurs fournisseurs

à l'étranger et en approvisionnement en marchandises. « Les commerçants connaissent actuellement une tension au niveau de leurs stocks. Comme nous ne produisons malheureusement pas ce que nous consommons, les commerçants ne peuvent plus payer leurs fournisseurs pour renflouer leurs entrepôts », a indiqué Martin Moubari.

Par ailleurs, le directeur général du Commerce intérieur a précisé que la nouvelle mesure s'appliquera immédiatement et ce jusqu'à la reconstitution des nouveaux stocks des marchandises par les commerçants importateurs. Pour ce faire, les services de contrôle sont tenus de veiller à la stricte application des présentes dispositions.



Gloria Lossele

Le directeur général du Commerce intérieur

« Les commerçants connaissent actuellement une tension au niveau de leurs stocks. Comme nous ne produisons malheureusement pas ce que nous consommons, les commerçants ne peuvent plus payer leurs fournisseurs pour renflouer leurs entrepôts »

GENRE

Des filles formées en hôtellerie prêtes à se prendre en charge

Après trois mois de formation, une centaine de filles désœuvrées venues de tous les arrondissements de Brazzaville ont reçu, le 25 octobre, les attestations qui les ouvriront, sans nul doute, les portes de l'emploi pour être autonomes.

« Notre pays est déterminé à réduire la pauvreté en milieu féminin en donnant aux femmes des atouts et des compétences dont elles ont besoin pour une meilleure autonomisation, en devenant des actrices du développement socio-économique », a expliqué la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux filles formées en hôtellerie.

Du 24 juillet au 24 octobre, les apprenantes ont bénéficié des enseignements pratiques et théoriques, suivant une méthodologie participative sur différents métiers de l'hôtellerie, entre autres, l'hébergement, la restauration, la cuisine.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a salué l'implication des partenaires comme la commission nationale congolaise pour l'Unesco et le groupe Edmond Hôtel, pour l'organisation et l'accueil de cette formation. Les filles désœuvrées, bénéficiaires de cette formation, se disent aptes à exécuter les différents métiers qu'elles ont appris et sont convaincues que cela permettra à chacune d'elles de faire valoir ses compétences sur le marché de l'emploi, en vue d'une autonomisation et une participation au développement socioéconomique du pays.

Rominique Makaya

Une formation sur le leadership féminin

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a regroupé, le 25 octobre à Brazzaville, des femmes de la société civile, des administrations publiques et privées ainsi que des indépendantes, afin que chacune d'elles prenne ses responsabilités pour atteindre les Objectifs de développement durable.

La représentante résidente-adjointe du Pnud au Congo, Emma Ngouan Anoh, a expliqué que le leadership féminin se traduit aussi par l'éducation tant dans le foyer qu'à l'extérieur. Il concerne également le développement personnel pour s'intégrer dans cette dynamique, a-t-elle dit, assurant que le Pnud s'est engagé dans le renforcement des capacités des femmes et il est question de créer un réseau d'échanges dans le but d'engager des discussions entre elles. La directrice de l'Intégration de la femme au développement, Arlette Raymonde Bakou, a indiqué, à cette occasion, que la formation visait à rendre les femmes aptes à développer des stratégies pour gérer efficacement leurs entreprises ainsi que leur carrière d'entrepreneuriat. Elle a émis le souhait de voir également le Pnud organiser une formation du genre en faveur des entrepreneures à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso. Arlette Raymond Bakou a signifié que le leadership reste un facteur déterminant, car il se caractérise par le dépassement de soi, des limites à poser par la société en osant à ne pas se mettre des barrières, mais en se faisant accompagner, entourer des autres et à avoir des compétences parallèles.

Notons que ces derniers temps, les femmes bénéficient de plus en plus de formations pour leur émancipation. Parmi celles-ci, figure la formation sur l'accès aux financements des femmes entrepreneures.

Lydie Gisèle Oko

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Plus de 1,177 milliard FCFA pour la construction du siège

L'édifice va être bâti dans une période de seize mois à Pointe-Noire par la société China state construction engineering corporation (CSCEC). L'accord relatif à l'érection de cet immeuble R+9 a été signé, le 28 octobre, par le directeur général du Conseil congolais des chargeurs (CCC), Séraphin Mouendzi, et celui de CSCEC, Shi Hong Gang.



L'échange des parapheurs entre les deux parties après la signature de l'accord

« C'est l'aboutissement d'un long processus », a déclaré le directeur général du CCC, assurant que les dispositions ont été prises pour l'achèvement des travaux par la société chinoise.

La CSCEC a déjà fait ses preuves au Congo en matière de construction des infrastructures. Elle a construit la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, le stade de Kintélé et le siège de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique.

Le CCC ne dispose pas jusque-là d'un siège digne depuis sa création en l'an 2000. Ce projet arrive donc à point nommé et devrait permettre d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers.

La CSCEC a été choisie pour conduire les

travaux de l'ouvrage chiffrés à un milliard cent soixante-dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt-huit francs CFA (un milliard 177 millions 88.198 francs CFA), au terme d'un appel d'offres.

« Nous allons faire un travail de qualité et nous veillerons au respect des normes de sécurité et des délais », a indiqué Shi Hong Gang. Le CCC est une entreprise publique à caractère industriel et commercial. Il a, entre autres, missions d'apporter l'assistance aux chargeurs, de promouvoir la politique nationale en matière de transport des marchandises, de garantir la maîtrise de l'évolution des coûts inhérents à l'activité des professionnels des transports.

Christian Brice Elion

CFCO

Réhabilitation d'un tronçon pour l'approvisionnement de Brazzaville en gaz

Depuis plus deux semaines, les ouvriers sont à pied d'œuvre pour la reconstruction de l'axe appelé « voie de la boucle », entre la gare et le quartier Mpila. Longtemps abandonnés, les rails sont devenus impraticables et leurs alentours envahis par des habitations.

Pour améliorer l'approvisionnement de Brazzaville et les localités environnantes en produit gazier, via le Chemin de fer Congo océan (CFCO), la Société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés (GPL Sa) a initié les travaux d'aménagement partant de la gare CFCO, en passant par la PV jusqu'à la zone industrielle de Mpila, où se trouve son local. Prévus pour fin octobre, les travaux réalisés à 80% devraient s'achever d'ici à fin novembre, a indiqué l'attachée de direction, Estelle Malalou Passy. Le bouleversement du calendrier est dû, d'après elle, aux intempéries de ces derniers jours ainsi qu'à quelques difficultés financières auxquelles la société fait face.

« Nous avons pris cette initia-



Une partie du réseau à réhabiliter

tive de refaire ce réseau parce que le chemin de fer est moins coûteux par rapport à la route et ses nombreux postes

de péage. Nous nous battons pour que la voie ferrée soit opérationnelle. Cela fera que nous transportions beaucoup

plus de produits », a déclaré Estelle Malalou Passy.

À en croire la même source, la capacité de stockage ne chan-

gera pas, mais plutôt la capacité de transport qui pourra augmenter grâce à neuf wagons, soit 150 m³ plus un parc de douze véhicules transportant 25 m³ en moyenne. La rotation se fera de telle sorte que le produit soit toujours disponible.

Approvisionné par la Congolaise de raffinage et Kosa actuellement, le gros stockage de GPL SA est estimé à environ 5500 tonnes. À l'époque, le chemin de fer était l'unique moyen logistique, grâce à onze wagons dont neuf pour transporter le gaz en vrac et deux pour le gaz en emballé.

Signalons que cet embranchement est privé et il y a une plus large partie qui revient au domaine public.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

Les acteurs de relais s'informent des mesures préventives contre Ebola

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC), que dirige Marianne Bayonne, a organisé, du 24 au 25 octobre à Brazzaville, une formation sur la maladie à virus Ebola et quelques pratiques familiales en lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant.



Les acteurs de relais communautaire en formation (DR)

L'objectif a été de donner aux superviseurs et acteurs de relais du septième arrondissement, Mfilou, des connaissances et compétences pour préparer une riposte adéquate au cas où il y aurait la maladie.

La rencontre consistait également à identifier ces acteurs de terrain, mettre à leur disposition les outils nécessaires à la réalisation des activités ainsi que les former aux thématiques en rapport avec la sensibilisation.

En effet, les enseignements ont porté sur la fièvre hémorragique à virus Ebola et le paludisme, l'importance de la vaccination et les exercices pratiques. Marianne Bayonne a expliqué aux acteurs de relais ce qu'est la maladie à virus d'Ebola, ses modes de transmission, ses manifestations, les mesures préventives et les messages clés sur elle. Elle a indiqué que cette épidémie tire son origine de la rivière Ebola, en République démocratique du Congo (RDC), où elle a été découverte pour la première fois en 1976. Au Congo, a-t-elle poursuivi, quatre épidémies de la maladie à virus Ebola ont été enregistrées entre 2001 et 2005, dans le département de la Cuvette ouest.

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé, en décembre 2001, cinquante-sept cas avaient été enregistrés, occasionnant quarante-deux décès. En 2002, cent quarante-trois cas et cent vingt-huit décès enregistrés. La maladie a touché trente-cinq

personnes en mi-octobre 2003 occasionnant vingt-neuf décès. Douze cas ont été documentés lors de la dernière épidémie de 2005 qui avait causé dix décès.

La présidente de l'ACSPC a indiqué que face à la gravité de la maladie, son association ne pouvait pas demeurer inactive, l'histoire rappelant que le Congo a déjà connu des épisodes de ce virus dans la Cuvette ouest et à côté, en RDC où elle continue de décimer la population. A cet effet, elle a invité les participants à observer les mesures d'hygiène et préventives, ajoutant que les messages clés à véhiculer sont notamment que la maladie à virus Ebola est grave, tue rapidement mais peut être évitée par la prévention.

Notons que cet atelier a été organisé avec l'appui financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il faisait suite à l'harmonisation et l'intégration des messages clés concernant le paludisme, la vaccination et la déclaration des naissances à l'état-civil, dans le cadre du projet de prévention contre la maladie à virus Ebola. Les participants ont été identifiés par les chefs de quartier comme des personnes clés dans la mise en œuvre de ce projet de sensibilisation à la prévention de la maladie à virus Ebola et à quelques pratiques familiales ayant un lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant.

Lydie Gisèle Oko

Des résultats encourageants pour un traitement personnalisé du cancer

Le constat a été fait par les principaux médecins pathologistes et techniciens de laboratoire d'anatomie cytologie pathologique des Centres hospitaliers universitaires de Brazzaville et de Bujumbura, réunis pendant deux semaines dans la capitale congolaise.



La photo de famille (DR)

Organisée en partenariat avec l'ONG française Pathologie cytologie développement (PDC), la rencontre s'est achevée le 28 octobre. Elle avait pour objectifs de permettre un traitement personnalisé du cancer, d'améliorer la survie des malades atteints de la maladie, de rendre disponible et accessible la technique d'immuno histo chimie ainsi que le matériel nécessaire à la pratique de la technique manuelle d'immuno histo chimie.

Au cours de la session, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects, notamment dans la pratique de l'immuno histo chimie qui exige une complicité entre le médecin pathologiste et le technicien de laboratoire. La rencontre vient ainsi de compléter le traitement du cancer qui, hier, n'était lié qu'à l'examen morphologique. L'immuno histo chimie permet d'affiner le diagnostic. Aujourd'hui, grâce à l'apprentissage de cette technique innovante, les malades pourront profiter de ce qu'on appelle la thérapie ciblée, qui sera également utilisée dans la prise en charge des prélèvements au laboratoire d'anatomie cytologie pathologique. Elle permettra, entre autres, de faire un diagnostic précis des cancers ; d'étudier la na-

ture de la cellule cancéreuse ; d'apprécier le comportement des cellules cancéreuses et l'agressivité du cancer.

Rappelons qu'au Congo, entre six cents à sept cents nouveaux cas de cancers sont notifiés chaque année dans le département de Brazzaville. Le diagnostic de certitude du cancer est établi au laboratoire par les anatomo cyto pathologistes sur arguments morphologiques, phénotypiques et génotypiques.

Cette maladie est en train de devenir un fléau mondial. D'après les données épidémiologiques les plus récentes, quinze millions de nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2015 et près de neuf millions de décès enregistrés. Ce fléau atteint de plus en plus la population des pays à faible et moyen revenu, dans lesquels sévissent la pauvreté, l'insuffisance des systèmes de santé et de formation des professionnels de santé, la faiblesse de l'éducation à la santé, les préjugés sociaux culturels.

A l'issue de la rencontre de Brazzaville, les participants ont annoncé la naissance de la Société congolaise de pathologie dont les premières journées seront organisées dans un avenir proche.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les finalistes de l'école communautaire attendus sur le terrain

Plus de cent soixante étudiants des filières technique et industrielle de l'Ecole communautaire de l'enseignement supérieur (Eces) ont reçu leurs diplômes de fin de formation, le 26 octobre, à Brazzaville. Il ne leur reste plus que de se déployer sur le marché de l'emploi en vue de participer au développement socio-économique du pays.



Distinction d'un lauréat

Cent soixante-sept licenciés formés en maintenance industrielle, électricité industrielle, génie informatique, télécommunications et réseaux, logistique et transport, commerce international, management de la qualité, assistantat de direction, gestion de ressources humaines, comptabilité, viennent d'être couronnés. « Maintenant, le combat reste d'intégrer le secteur de l'emploi car l'obtention du diplôme n'est pas une fin en soi. Il nous faut, désormais, capitaliser toutes les connaissances acquises », a indiqué Joselyne Haby, l'une des finalistes.

Il est bien clair que l'obtention d'un diplôme n'ouvre pas immédiatement les portes de l'emploi. L'Eces a défini des astuces pour contourner la difficulté, en instituant un cercle d'initiatives et perspectives faisant office d'un incubateur pour permettre à chaque étudiant de créer, seul ou avec les autres, de l'emploi. Cela signifie que si l'emploi ne vient pas, ils vont en créer pour mettre en exergue leur savoir accumulé le long de la formation. « Je suis satisfait de ma formation qui m'a permis, en parallèle, de découvrir les valeurs de l'entrepreneuriat. Que je sois employé dans une structure de la place ou que je m'auto-emploie, je crois en un avenir meilleur », a expliqué Jean-Sublime Mabounzi, diplômé en logistique et transport. Créée en 2001, à Brazzaville, l'Eces est dirigée par Willy Ngoyi. Elle est un projet du Centre africain de complémentarité scolaire, universitaire et de promotion, une organisation non gouvernementale panafricaine, basée au Sénégal. Elle apporte des solutions tant complémentaires qu'alternatives dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et de l'innovation y compris dans le secteur des technologies de l'information. L'Eces rassemble, en son sein, professionnels, associations caritatives, pouvoirs publics, personnalités et confessions religieuses.

Merveille Atipo

VIE SYNDICALE

La CSTC peine à organiser son congrès ordinaire

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) que préside Elaut Bello Bellard a délibéré, le 25 octobre à Brazzaville, en session ordinaire du conseil, sur l'institution des cotisations statutaires et extrastatutaires afin de préparer son congrès ordinaire.

Les deux résolutions ont été motivées par les membres de la CSTC afin de permettre au secrétariat confédéral de réaliser son programme et d'engranger le processus de sa participation aux élections professionnelles.

Les militants de cette organisation syndicale se sont prononcés également pour proroger le mandat de son secrétariat confédéral et la convocation du premier congrès ordinaire dont la date reste à déterminer.

Enfin, Elaut Bello Bellard a interpellé les membres du conseil confédéral sur la nécessité de créer des unités de production et des mécanismes aidant à générer les finances pour réaliser les objectifs de leur organisation syndicale.

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

Les scientifiques réfléchissent sur la Convention des droits de l'enfant

Le laboratoire de droit et de science politique de la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi a organisé, du 25 au 26 octobre, un colloque sur le thème « Les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant », avec un accent particulier sur l'application de ce texte en faveur des enfants congolais.

Le colloque scientifique s'inscrivait dans le cadre de la responsabilité sociétale des universités, a expliqué la coordonnatrice du laboratoire de droit et de science politique de la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Delphine Adouki, en présence des membres du gouvernement, des chercheurs et partenaires des agences du système des Nations unies. Les universitaires, selon elle, ont, en effet, un rôle important à jouer dans la sauvegarde du bien-être de l'enfant.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a qualifié ce colloque de chantier de réflexion visant à préserver les droits de l'enfant à l'éducation et à la santé pour son bien-être. Les thèmes développés lors de cette rencontre scientifique ont abordé les problématiques transversales sur la question de l'enfant de façon générale et l'enfant congolais en particulier.

Parmi les communications figurent celles portant sur « L'évolution du régime de protection des enfants en République du Congo », développée par le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga ; « Médiation et réparation pénale comme dispositifs de lutte contre la délinquance des mineurs » expliquée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. La condition juridique de l'enfant incestueux en droit congolais a également été évoquée.

Visiblement, ces thèmes prouvent à suffisance que le Congo joue sa partition dans le respect

de la Convention relative aux droits de l'enfant, même si tous les efforts consentis ne sont pas encore parfaits. En avril dernier, notamment, le parlement a adopté la loi contre la traite des personnes, un texte qui interdit, entre autres, la vente des enfants, leur utilisation dans les conflits armés, les mariages forcés des mineurs et bien d'autres travers mettant en péril leurs droits. A l'égard des enfants autochtones, le gouvernement a mis en place les écoles Ora pour faciliter leur accès à l'éducation. Les soins de santé leur sont également garantis tout en respectant la pharmacopée dans laquelle les autochtones ont une expertise avérée.

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Congo, Micaela Marques De Sousa, a reconnu les efforts consentis par le gouvernement dans la protection des droits de l'enfant, tout en soulignant que beaucoup reste à faire puisque tout ne peut s'obtenir en un jour. « Il faut multiplier les efforts et redoubler de vigilance pour protéger les droits des enfants vulnérables, marginalisés. A l'égard des autochtones, le taux d'accès aux services sociaux de base n'est pas atteint comme tout le monde le souhaite », a expliqué la diplomate onusienne.

Il est clair qu'à travers ce colloque, les universitaires apportent leur touche dans la sauvegarde des droits de l'enfant. Les réflexions engagées finiront sans nul doute par éclairer la lanterne des décideurs pour le bien-être de l'enfant, ici et ailleurs.

Rominique Makaya

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 28 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE

MARDI 29 OCTOBRE

18H30 18^{ÈME} FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION CINÉ-CLUB : ADAMA

MERCREDI 30 OCTOBRE

19H00 MERCREDI À LA CAFËT : MKD SAT

JEUDI 31 OCTOBRE

16H00 EMISSION : ÇA C'EST BRAZZA

SAMEDI 02 NOVEMBRE

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : PARS-COURS AVEC LES ATELIERS SAHM

ça c'est
BRAZZA

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

COOPÉRATION

La Croix-Rouge congolaise et française renforcent leur partenariat

L'objectif principal est de faire le bilan des actions mises en œuvre et d'identifier les principaux enjeux auxquels les deux sociétés seront confrontées dans les prochaines années.

Un atelier de partenariat entre la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française, couvrant la période 2011-2019, s'est ouvert le 23 octobre à Brazzaville. La rencontre qui va durer trois jours vise à repenser le cadre de coopération bilatérale, dans le respect des contraintes et des objectifs stratégiques de chaque société nationale.

Spécifiquement, il s'agira, entre autres, de dresser un bilan de la coopération depuis 2007 sur les thématiques actuellement développées dans le cadre des projets en cours ; d'identifier les attentes réciproques et proposer des axes d'amélioration de coopération de manière à ce que les deux sociétés nationales produisent une feuille de route conjointe indicative sur une projection de trois ans (insertion dans les budgets, orientations programmatiques...); d'améliorer la connaissance réciproque en identifiant de nouvelles pistes de partenariat pertinentes et efficaces.

Christian Sédar Ndinga, président national de la Croix-



Rouge congolaise, a loué ce partenariat qui existe depuis une dizaine d'années. « Elle a une santé qui bon an, mal an, peut être bonne peut être mauvaise, mais elle existe et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons pour revisiter le cadre de cette coopération bilatérale », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « Le deuxième axe pour moi, c'est un appel ; un appel de ce

que nous aurons vu, critiquer ; un appel à une meilleure façon de travailler ; un appel à une meilleure connaissance de ce que nous sommes. Et donc, de ce que doit être notre coopération et un appel à élargir les horizons de notre travail commun ».

Revisiter la collaboration

Pierre Giraubit, chef de la délégation de la Croix-Rouge fran-

çaise au Congo, a pour sa part déclaré qu'il s'agit-là d'une occasion pour les deux parties de s'asseoir ensemble et d'essayer de prendre un peu de recul sur le fruit de cette collaboration. La responsable du département Relation, mouvement et réseaux Croix-Rouge française, Isabelle Polisset, au nom du président de la Croix-Rouge française, a transmis le message d'amitié et de soutien qu'il ac-

corde à ces trois jours qui vont être, selon lui, intensifs pour pouvoir échanger sur les relations de partenariat et de coopération qui lient les deux sociétés nationales. « Il y a toujours parfois des relations difficiles et le temps est venu de faire le point et de s'asseoir autour de la table comme nous le faisons pour discuter de cette relation », a-t-elle dit.

Précisons que la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française sont deux sociétés nationales membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Leurs relations sont depuis douze années formalisées par un accord-cadre. Le dernier en date a été signé par les deux sociétés nationales en mars 2007. Depuis cette date, la Croix-Rouge française est opérationnelle en République du Congo au travers de projets dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'hygiène et assainissement, du renforcement de capacités et des réponses aux urgences.

Guillaume Ondzé

BGFIMobile

Quel que soit l'opérateur,
envoyer du crédit à
ses proches devient une
vraie partie de plaisir

Service disponible 7j/7 - 24h/24

BGFIMobile, la banque dans votre mobile



coûte - Qualité - Client
tél: 8188
mail: eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

BURUNDI

Les premières dames encouragent les femmes à promouvoir la paix

A l'image de la conférence internationale des femmes leaders tenue à Bujumbura, les épouses des chefs d'Etat, réunies au sein de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), ont salué tour à tour les initiatives visant à solliciter le leadership de la gent féminine pour assoir la paix en Afrique.

« Notre implication à nous femmes, dans la définition et l'exécution des stratégies permettant de relever les défis de paix et de développement, est une exigence encouragée par la résolution 229 de l'Union africaine et les résolutions 1325 et 1889 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui posent le cadre et mettent en exergue notre rôle important en tant que femmes dans les processus de recherche de paix », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Opdad.

Au-delà des difficultés contextuelles que peut présenter la mise en œuvre de ces résolutions, elle a noté l'engagement des premières dames d'Afrique qui ne sont « jamais restées en marge de cette dynamique ».

« C'est sous cette impulsion que j'ai pu jouer ma partition à l'édification de la paix dans mon pays, le Congo, à l'occasion des troubles sociopolitiques, de



Une vue de l'assistance à la conférence des premières dames/Adiac, Yvette Nzaba

particulier, sur leur rôle crucial en matière de prévention et de consolidation de la paix », a rappelé Antoinette Sassou N'Guesso. Sur le continent africain, ayant connu l'expérience lors des

pour « contribuer à éteindre les foyers de tension qui tendaient à naître encore une fois à l'occasion des élections ».

En effet, réunies au sein de la Mission des premières dames d'Afrique

matériel aux personnes déplacées ainsi que des conférences pour partager les bonnes pratiques.

Le leadership féminin renvoie, selon elle, à « la nécessité d'une prise de conscience individuelle et collective de la femme, en vue d'œuvrer pour une société fondée sur les principes d'équité, de justice sociale et d'égalité ».

Pour l'épouse du chef de l'Etat centrafricain, Tina Margarita Touadéra, le thème de la conférence cadre bien avec la situation en Centrafrique, un pays post-conflit, qui a besoin, a-t-elle déclaré, « de l'engagement et de l'implication totale des femmes pour la conso-

lidation de la paix ».

Denise Nkurunziza, initiatrice de la conférence, a invité les Burundaises, en général, et les femmes leaders, en particulier, à consolider, dans un premier temps, la paix dans leurs familles respectives. « Faites d'abord la paix avec vos conjoints, avec vos enfants et votre entourage », a-t-elle insisté.

D'après elle, la rencontre a permis aux femmes de renforcer leur engagement à consolider la paix dans leurs pays respectifs et à être plus courageuses dans leurs contributions au développement.

Yvette Nzaba

«Faites d'abord la paix avec vos conjoints, avec vos enfants et votre entourage »,

triste mémoire, nés dans un contexte électoral. Les conférences et autres rassemblements au niveau national m'ont également permis, à chaque fois que je le pouvais, d'interpeller et conscientiser les femmes en

conflits qui ont secoué son pays, au courant des années 1990, la présidente de l'Opdad a parlé des différentes missions de prévention et de sensibilisation effectuées en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo

pour la paix, créée en 1997, Antoinette Sassou N'Guesso a rappelé qu'elles ont conjugué des efforts pour promouvoir la paix à travers des actions individuelles et communes telles que le plaidoyer, la médiation, le soutien moral et

MESSAGE DE REMERCIEMENTS AU COUPLE PRÉSIDENTIEL



La veuve Placide Lenga, les enfants et famille expriment leur profonde gratitude à son excellence Monsieur le président de la République et madame pour le soutien indéfectible et toutes les marques d'attention dont ils ont fait l'objet lors du décès de M. Placide Lenga, ancien premier président de la Cour suprême du Congo, survenu le 5 septembre 2019 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et dont l'inhumation a eu lieu le 21 septembre 2019 à Yala Vounga, près de Kinkala, dans le département du Pool. Puisse le Très Haut se souvenir de vous et de votre bonté infinie.

LIBYE

Une conférence internationale prévue à Berlin

En visite dans le pays, le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, a indiqué, le 27 octobre, que l'objectif de la rencontre qui se tiendra dans la capitale allemande, en vertu d'un plan d'action de l'ONU, sera de mettre fin aux interférences étrangères dans le conflit libyen.

Les « influences étrangères » sont un « problème fondamental » de la crise libyenne et y mettre « fin sera l'un des objectifs de la conférence de Berlin », a déclaré le chef de la diplomatie allemande à la presse, ajoutant que la rencontre pourrait se tenir entre fin novembre et début décembre. Il s'exprimait ainsi aux côtés de son homologue libyen, Mohamad Tahar Siala, ainsi que de l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, dans la ville de Zouara, à 100 km à l'ouest de Tripoli.

Durant son bref séjour, Heiko Maas a eu une réunion avec le Premier ministre du gouvernement d'union (GNA) basé à Tripoli, ainsi qu'avec l'émissaire de l'ONU, Ghassam Salamé. « Nous avons donné à MM. Sarraj et Siala un aperçu sur l'état d'avancement du processus de Berlin », a confié le délégué

des Nations unies à l'issue de leur échange, tout en évoquant un « processus sérieux de la part de pays influents dans le monde ». Il a dit espérer mettre fin à Berlin aux divisions de la communauté internationale sur le dossier libyen, avant une

« Processus sérieux de la part de pays influents dans le monde »

autre conférence qui sera organisée en Libye même.

Le ministre allemand a exprimé le soutien de son pays au plan de l'ONU sur la Libye, estimant « nécessaire la réactivation du processus politique » dans ce pays déchiré par les conflits

depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011, pour « parvenir à une paix durable ».

Plusieurs analystes estiment que la guerre perdure en Libye parce que certaines puissances la mènent par procuration dans ce pays, où le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est, a lancé une offensive, le 4 avril, pour s'emparer de Tripoli. Ils citent notamment les Emirats, l'Egypte et l'Arabie saoudite qui sont accusés de soutenir le maréchal Khalifa Haftar, y compris le Qatar et la Turquie qui, selon eux, appuient le GNA.

Malgré l'offensive de l'armée nationale libyenne que dirige l'homme fort de la Cyrénaïque, pour tenter de s'emparer de Tripoli, la capitale, ses troupes se heurtent depuis à une opposition farouche des forces loyales au GNA.

Nestor N'Gampoula

MORT DU CHEF DE L'ETAT ISLAMIQUE

Les réactions fusent à travers le monde

Après que le président des Etats-Unis, Donald Trump, a annoncé, le 27 octobre, le décès d'Abou Bakr al-Baghdadi, lors d'une opération militaire américaine dans le nord-ouest de la Syrie, des voix se sont élevées pour saluer la bravoure des forces américaines et appeler à poursuivre la lutte contre les djihadistes où ils mènent des actions terroristes.

Si pour le chef de la Maison-Blanche, le leader de l'Etat islamique (EI) « n'est pas mort comme un héros » mais « comme un lâche », le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), Jens Stoltenberg, s'en est félicité. « L'annonce américaine concernant l'opération contre Abou Bakr al-Baghdadi était une étape importante dans nos efforts contre le terrorisme international. L'Otan reste engagée dans le combat contre notre ennemi commun de l'EI », a-t-il tweeté le même jour.

Pour sa part, le président français, Emmanuel Macron, a écrit sur son compte Twitter: « La mort d'al-Baghdadi est un coup dur porté contre Daech, mais ce n'est qu'une étape. Le combat continue avec nos partenaires de la coalition internationale pour que l'organisation terroriste soit définitivement défaite. C'est notre priorité au Levant ». En Grande-Bretagne, le Premier ministre, Boris Johnson, n'a pas attendu longtemps pour réagir. « La mort de Baghdadi est un moment important dans notre combat contre la terreur mais la

bataille contre le fléau de Daech n'est pas encore terminée », a-t-il relevé également sur Twitter.

Israël, qui combat le terrorisme depuis de longues années, par la voix de son Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a félicité le président Donald Trump pour « cet accomplissement impressionnant ayant mené à la mort du chef de l'EI, al-Baghdadi », déclarant: « Cette réussite est une étape importante, mais la bataille continue ».

Les Russes, dont des unités de l'armée sont présentes en Syrie où le leader de l'EI a été abattu, ont dit ne pas avoir « d'informations fiables » sur une « énième mort » d'al-Baghdadi, faisant état de « détails contradictoires » qui soulèvent « des doutes (...) sur la réalité et le succès de l'opération américaine ». Le porte-parole de la Défense, Igor Konachenkov, a indiqué: « Le ministère russe de la Défense ne dispose pas d'informations fiables sur les actions de l'armée américaine dans la zone de désescalade d'Idleb (...) concernant une énième mort » d'al-Baghdadi. « La mort du leader de Daech marque un tournant dans notre lutte conjointe

contre le terrorisme », a écrit, de son côté, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, sur Twitter. Non loin de la Turquie qui livrait encore récemment une guerre contre les Kurdes, Mazloum Abdi, commandant des Forces démocratiques syriennes, partenaires de Washington durant la lutte contre l'EI en Syrie, a fait savoir: « Les cellules dormantes vont venger Baghdadi. Donc on s'attend à tout, y compris des attaques contre les prisons » gérées par les forces kurdes où sont détenus des milliers de djihadistes.

Un succès à l'international pour Donald Trump

L'Iran a, quant à elle, affirmé que la mort du chef de l'EI ne signifiait nullement la fin du combat contre l'organisation djihadiste et son idéologie. Sa disparition n'est pas « la fin du combat contre le terrorisme de Daech mais juste la fin d'un chapitre », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Ali Rabii, dans un tweet.

Lors de l'annonce de la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi par Donald Trump, considérée comme un succès à l'international pour le président américain, la nouvelle a

été dès le départ accueillie avec retenue par ses alliés européens.

« Abou Bakr al-Baghdadi est mort (...) Il est mort comme un chien », déclarait le chef de la Maison-Blanche, lors d'une allocution, précisant que c'est pour avoir été accusé par les forces américaines que le leader de l'EI s'est fait sauter avec sa ceinture d'explosifs.

Le président américain s'est surtout réjoui de ce qu'aucun soldat américain n'avait été tué dans l'opération qui a fait « un grand nombre » de morts dans les rangs des partisans de Baghdadi. Réagissant à son tour, le secrétaire à la Défense, Mark Esper, a salué dans un communiqué « un grand jour pour l'Amérique et un grand jour pour le monde ». Il a assuré que l'équipe sur le terrain avait à la fois la confirmation visuelle et l'ADN de l'identité de sa cible.

Homme le plus recherché du monde et « calife » autoproclamé en 2014 ayant un temps présidé aux destinées de sept millions de personnes en Irak et en Syrie, il était considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités dans les deux pays et

d'attentats sanglants dans plusieurs autres.

La dernière apparition d'al-Baghdadi, la première en cinq ans, remontait à une vidéo de propagande du 29 avril où il appelait ses partisans à poursuivre le combat. En septembre, il avait demandé, dans un enregistrement audio, à ses partisans de « sauver » les djihadistes détenus dans les prisons et leurs familles vivant dans des camps de déplacés, notamment en Syrie et en Irak. Il s'agit aussi de mentionner que c'est à Mossoul, en Irak, que le chef de l'EI, de son vrai nom Ibrahim Awad al-Badri, a fait sa seule apparition publique connue, en juillet 2014, notamment à la mosquée al-Nouri.

La mort annoncée du chef de l'EI intervient dans une période d'intense activité militaire dans le nord de la Syrie, où les forces turques ont lancé, le 9 octobre, une vaste offensive contre les forces kurdes. De leur côté, Damas et son allié russe ont accéléré le déploiement de leurs troupes à la frontière turque, tandis que les Américains ont annoncé l'envoi de renforts militaires dans l'est pétrolier de la Syrie.

Nestor N'Gampoula

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tsiba Antoine Franchelie, je désire être appelé désormais Trankon Anthony Martinez. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois(03) mois.

REMERCIEMENTS

Les familles Sogni et Tati remercient vivement toutes les personnes qui leur ont apporté leur précieuse assistance lors du décès de leur fille et nièce, Mme Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. Ces remerciements vont particulièrement à l'endroit du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement et des anciens de la société Airtel-Congo.

Les restes mortels de Mme Olga Marthe Loemba Loubouka ont été portés en terre, le 19 octobre 2019 dans le village de ses grands-parents, à Tchissanga dans le département du Kouilou.

Qu'elle repose en paix dans le Royaume de Dieu, le Père.



NÉCROLOGIE

Paul Anguima, ancien directeur de la Manufacture d'art et de l'artisanat congolais à la retraite, et Jean-Claude Ibara-Mbossa, directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Brazzaville, informent le procureur de la République, André Gakala-Oko, MM. Florent Mbongo à Ipouou (district d'Ongogni), Gilbert Okouangui à Pointe-Noire, les familles Assalé, Ekiengué et Ongondo, parents amis et connaissances du décès de leur sœur et mère, Marie Ibara, survenu le 21 octobre 2019 à l'hôpital de référence de Talangai. La veillée mortuaire se tient au quartier Domaine, arrêt Terminus (lycée scientifique de Massengo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



MM. Théodore Okoko, Alexis Ngomba, Mathieu Ossalé Keke, Grégoire Ikoungou, Justin Keke, Henri Beucas Koubadika et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances des terres Mohali à Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire du décès de leur fille, sœur, cousine et mère, Micheline Ngala, survenu le 20 octobre 2019, à Pointe-Noire. Le deuil se tient au quartier Loandjili, vers le CSI de Loandjili. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



CENTRAFRIQUE

L'envoyé spécial de l'ONU sollicite un mandat « adéquat »

A quelques jours de l'expiration de l'exercice de la Minusca, Mankeur Ndiaye a demandé, le 25 octobre, devant le Conseil de sécurité, un mandat « approprié » pour accompagner les élections de 2020 dans le pays.

« Je sollicite donc du Conseil de sécurité, tel que recommandé par le secrétaire général dans son rapport, un mandat approprié pour la Minusca, afin qu'elle puisse fournir le soutien technique, logistique, sécuritaire et opérationnel nécessaire à la tenue des élections dans le respect des délais constitutionnels », a plaidé le chef de la mission de paix. Il a lancé un appel aux pays de la région afin qu'ils apportent leur appui indispensable « pour traduire le rêve de paix, de prospérité et de développement des Centrafricains en une réalité durable ».

Ainsi, le représentant spécial des Nations unies pour la Centrafrique a souligné que le contexte de mise en œuvre du prochain mandat de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique) serait « non seulement dominé

par la poursuite de l'appui à la mise en œuvre de l'accord de paix du 6 février, mais également par la préparation des élections présidentielle et législatives de 2020-2021 », avant de se féliciter des préparatifs en cours pour la tenue de ces élections, y compris l'adoption d'un nouveau code électoral, et la préparation de la cartographie des électeurs qui permettra ensuite leur enregistrement en janvier 2020. « Malgré ces pas encourageants, la tenue des élections aux dates prévues reste menacée par l'insuffisance des ressources techniques, financières et humaines », a averti Mankeur Ndiaye.

Selon lui, le manque de ressources financières, l'absence d'un mandat approprié de la Minusca et la persistance de l'insécurité suscitent des appréhensions au sein d'une partie de la classe politique centrafricaine quant à la fai-

sabilité de ces élections sur l'ensemble du territoire et dans les délais de la Constitution.

« Il est vrai qu'un sérieux retard dans la tenue des prochaines élections pourrait créer une situation de vacance au sommet de l'Etat et conduire à une nouvelle transition politique que certains appellent de leurs vœux, mais qui serait, j'en suis convaincu, dommageable pour la consolidation de la démocratie et de la paix en RCA », a-t-il dit. Mankeur Ndiaye a estimé important que « la communauté internationale se mobilise, afin que ces consultations se déroulent, de manière libre, inclusive et équitable sur l'ensemble du territoire ».

«L'espoir d'une nouvelle ère »

L'année 2019 s'était ouverte avec l'espoir d'une nouvelle ère pour le peuple centra-

fricain avec l'accord de paix négocié à Khartoum, a affirmé le représentant spécial de l'ONU pour la Centrafrique, avant de signaler des avancées dans la mise en œuvre de ce texte.

Il a cité la création des mécanismes de suivi et des unités spéciales mixtes qui comprennent des membres des groupes armés, le désarmement des groupes armés, les consultations nationales pour la mise en place de la future Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, et le lancement de plus de quatre cents projets de développement socioéconomique. « En dépit de ces progrès, d'importants défis demeurent, défis qui, reconnaissons-le, entravent lourdement nos efforts collectifs de stabilisation de la RCA », a toutefois souligné Mankeur Ndiaye, évoquant « la situation tendue qui persiste dans le nord-est du pays depuis juillet », qui a en-

traîné le déplacement de plusieurs milliers de personnes. Le chef de la Minusca s'est également inquiété des autres défis qui menacent les efforts de paix dans le pays, notamment les risques de violences liées à la transhumance qui va commencer avec l'arrivée de la saison sèche, la persistance de taxations illégales, la radicalisation du discours politique par certains acteurs et, dans une moindre mesure, les retards accumulés dans l'adoption de certains projets de lois prévus par l'accord de paix. Il a, cependant, rassuré les membres du Conseil de sécurité que la Minusca, conformément à son mandat, continuera d'apporter aux parties signataires tout son appui politique et technique, et n'hésitera pas également à adopter une posture robuste face à ceux qui menacent la population civile, tel qu'elle l'a démontré dans le cadre de l'opération Anvil dans l'ouest du pays.

Josiane Mambou Loukoula

SIXIÈME CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL ZONE 4

Les Camerounais survolent la compétition

Les équipes des Forces armées et police (Fap) du Cameroun, dans les deux versions, ont respectivement remporté, le 26 octobre au gymnase Henri-Elendé, à Brazzaville, les deux trophées mis en jeu pendant le tournoi.

Les Fap n'ont pas fait cadeau à leurs adversaires venus des deux Congo et du Gabon. Elles ont, en effet, battu en finale les clubs de la République démocratique du Congo (RDC). Chez les messieurs, les Fap ont dominé Mwanganza, trois sets à zéro, et chez les dames, elles ont pris le dessus par le même score sur Canon de Ndjili.

« Dans l'ensemble, nous étions sereins parce que nous sommes confiants... Nous comptons sur



Les joueurs des Fap, de Mwanganza et de Kinda Ondoho posant avec les officiels

« Le sport est une industrie qui doit être considérée comme un moyen de développement des compétences des jeunes athlètes au niveau international comme national. Merci d'avoir fait de Brazzaville le centre du volley-ball continental durant cette compétition. J'encourage tous les athlètes et tous les officiels pour toutes les compétences développées »,

le collectif. Nous sommes venus ici pour chercher le titre et c'est une mission accomplie », a déclaré l'un des joueurs de l'équipe masculine des Fap.

Si les clubs de la RDC ont glané les deuxièmes places dans les deux versions de cette compétition, la formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), chez les dames, et Kinda Odzoho chez les messieurs n'ont pas pu réaliser leurs promesses de remporter les trophées à domicile,

se contentant des troisièmes places.

Pour des services rendus à la Fédération congolaise de volley-ball, (Fécovo), ainsi qu'à la Confédération africaine de la discipline (Cavb), le président du club multidisciplinaire de la DGSP, Serge Oboa, a reçu une médaille de distinction remise par le président de la Cavb, l'Égyptien Amr El Wani.

Clôture de la compétition au nom du ministre des Sports et de l'éducation physique, l'ins-

pecteur général des Sports, Mbon Obami, a loué le professionnalisme des athlètes ainsi que des dirigeants du volley-ball africain pour la réussite de ce championnat. « Le sport est une industrie qui doit être considérée comme un moyen de développement des compétences des jeunes athlètes au niveau international comme national. Merci d'avoir fait de Brazzaville le centre du volley-ball continental durant cette compétition. J'encourage

tous les athlètes et tous les officiels pour toutes les compétences développées », a-t-il rappelé.

Organisés par la confédération africaine de volley-ball en partenariat avec la Fécovo, ces sixièmes championnats d'Afrique de volley-ball zone 4, Afrique centrale, ont regroupé, du 19 au 27 octobre à Brazzaville, sept clubs (messieurs) et huit (dames) venus des deux Congo, du Cameroun et du Gabon.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 14^e journée, 2^e division

En raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région, le match entre Nottingham Forest et Reading a été reporté. Repos forcé pour Brice Samba et ses coéquipiers.

Angleterre, 16^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala a été remplacé à la 80^e mn lors de la défaite d'Accrington face à Gillingham (0-1).

Belgique, 12^e journée, 1^{ère} division

Zulte-Waregem bat Ostende (2-0). Titulaire pour la première fois depuis mars 2019, Marvin Baudry a été contraint de quitter la pelouse après neuf minutes de jeu. Il s'est cassé le nez dans un choc avec son coéquipiers Davy De Fauw. Quelle malchance...

Belgique, 12^e journée, 2^e division

Malgré l'ouverture du score précoce de Brogno (8^e mn), Wilrijk s'incline à Lokeren (1-2). Francis N'Ganga est resté sur le banc, tandis que Dylan Saint-Louis et Prine Ibara sont entrés aux 46^e et 71^e mn. Saint-Louis a été averti à la 50^e.

Ecosse, 10^e journée, 1^{ère} division

Remplaçant, Clevid Dikamona est entré à la 62^e mn lors du match nul obtenu par Heart of Midlothian à Livingston (0-0). Huitième avec huit points, Heart compte encore cinq longueurs de retard sur Ross County, sixième.

France, 12^e journée, 2^e division

Sans Eden Massouema (non retenu) ni Warren Tchibembé (malade), Troyes l'emporte à Lorient (1-0) et revient à deux longueurs des Merlus.

Roumanie, 12^e journée, 1^{ère} division

Le Steaua Bucarest s'impose facilement sur le terrain d'Hermannstadt (4-0). Juvhel Tsoumou n'était pas dans le groupe face à son ancien club. Invaincu depuis l'arrivée de l'international congolais, le 15 septembre (quatre victoires et deux nuls), le Steaua est remonté à la cinquième place. Tsoumou a pris part à deux rencontres, dont une comme titulaire, pour un total de cent minutes et un but lors de son premier match.

Suède, 29^e et avant-dernière journée, 2^e division

Vasteras assure son maintien en battant GAIS (4-1). Ravy Tsouka Dozi, titulaire, et ses coéquipiers comptent désormais cinq points d'avance sur le premier barragiste, Frej, à une journée de la fin du championnat.



Marvin Baudry, pour son grand retour, a été contraint de sortir après dix minutes, le nez cassé (DR)

Belgique, 12^e journée, 1^{ère} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors du match nul du Standard de Liège chez le FC Bruges (1-1).

Sans Jordi Mboula, blessé et absent pour plusieurs mois (déchirure musculaire), le Cercle de Bruges est défait à Genk (0-1).

Le Standard est deuxième, à trois points du FC Bruges (24 contre 27), alors que Zulte-Waregem est septième avec dix-neuf points et que le Cercle est seizième et dernier avec trois petits points.

Belgique, 12^e journée, 2^e division

Lommel chute sur le terrain de l'Union-Saint-Gilloise (1-3). Niels Bouékou était absent côté bruxellois, tandis que Scott Bitsindou était titularisé dans l'entrejeu. Pour sa troisième titularisation, l'ancien joueur d'Andrelecht a été averti aux 62^e et 65^e mn.

Yhoan Andzouana et Roulers abandonnent trois points à Virton (2-3). L'ancien Monégasque, titulaire et remplacé à la 72^e mn, ont mené au score 2-1 avant de s'incliner.

Croatie, 13^e journée, 1^{ère} division

Le Dinamo Zagreb bat Osijek (1-0). Merveil Ndockyt, titulaire, a joué toute la rencontre.

Osijek est quatrième à huit longueurs de son adversaire, premier du championnat.

Espagne, 10^e journée, 3^e division, groupe 4

Sans Baron Kibamba, blessé, la réserve du FC Séville bat l'UCAM Murcia (3-0).

Italie, 12^e journée, 3^e division, groupe C

Malgré la réduction du score de Gabriel Charpentier, d'une tête piquée à la 72^e mn, Avellino s'incline 1-2 face à la Reggina, le leader. L'attaquant de 20 ans, formé à Nantes, totalise désormais cinq buts (quatre consécutifs) cette saison en neuf matchs (sept comme titulaire).

Malte, 8^e journée, 1^{ère} division

Les Tarxien Rainbows de Prince Mambouana, titulaire, s'inclinent 1-3 à Valletta et restent désespérément lanternes rouges.

République tchèque, 14^e journée, 1^{ère} division

Sans Dzon Delarge, qui n'entre pas dans les plans de son entraîneur, le Ceske Budejovice prend l'ascendant sur Karvina (3-0) et remonte à la 11^e place avec dix-sept points.

Russie, 20^e journée, 2^e division

Le Luch Vladivostok concède le nul avec la réserve de Krasnodar (1-1). Sans Erving Botaka-Yoboma, remplaçant.

Suisse, 12^e journée, 2^e division

Le Lausanne Sport ne fait pas de détail dans le derby face au Stade Lausanne-Ouchy (5-0). Igor Nganga était titulaire et a joué toute la rencontre.

Suisse, 14^e journée, 3^e division

Yverdon bat la réserve du FC Bale (1-0). Franck Nioby était titulaire au poste de latéral droit. Yverdon est premier avec déjà onze points d'avance sur son dauphin.

Suisse, 12^e journée, 4^e division, groupe 1

Malgré le neuvième but de la saison de Matt Moussilou, inscrit à la 91^e mn sur penalty, Meyrin chute à Lancy (1-2). Meyrin recule à la cinquième place du classement.

Turquie, 9^e journée, 1^{ère} division

Le Yeni Malatyaspor corrige la lanterne rouge, Kayserispor (4-0). Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 64^e mn et a inscrit le troisième but de son équipe à la 86^e mn. Sur un centre du Ghanéen Acquah, il a trompé Lung d'une reprise aérienne du gauche. Son troisième but de la saison, soit autant que ses totaux de saison dernière et de la saison 2016-2017.



Cinquième but de la saison pour Gabriel Charpentier, qui ne peut empêcher la défaite d'Avellino face à la Reggina (DR)

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Cara frappe un grand coup

Les Aiglons ont dominé les Diablotins 2-0, le 27 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, en clôture de la quatrième journée de la compétition riche en enseignements.

Au terme de la quatrième journée, V Club Mokanda qui était jusqu'alors le seul leader a perdu sa place, occupée désormais par Patronage Sainte-Anne et le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), avec dix points chacun. Le club ponténégrin a perdu le contrôle des opérations après avoir subi à Brazzaville sa première défaite de la saison. C'est le nouveau promu, le Racing club de Brazzaville (RCB), qui a mis un terme à sa belle série (trois victoires en autant de matches) en lui infligeant une courte défaite (0-1) grâce au but de Hermann Ohuia Mayela, à la 69^e mn, consécutif à une faute de main du gardien de V Club. Le RCB vient par la même occasion d'enregistrer sa première victoire de la saison, gagnant quatre points, à la hauteur des Diables dont plus rien ne va. Les jaune et noir ont concédé, en effet, leur deuxième défaite d'affilée en courbant l'échine lors du choc au sommet qui les opposait à leurs rivaux aiglons. Après avoir mis la pression pendant une demi-heure dans le camp de Cara, ils se sont fait surprendre à la 33^e mn. Ismael Ankobo, en deux temps, donnait l'avantage aux Aiglons sur leur première action franche et premier tir cadré. Le buteur aiglon se montrait à son avantage dans les minutes qui suivaient en tentant un retourné qui obligeait Trésor Elenga, le portier des Diables noirs, à se détendre pour éviter le pire. Les Diables noirs ont ensuite manqué de réalisme à la 53^e mn, quand le coup franc de Lorry Nkolo s'est écrasé sur le poteau droit de Chili Ngakosso, le portier des Aiglons.



Ismael Ankobo signant son doublé sur un penalty/Adiac

Derrière ce signe d'impuissance, les Diables noirs ont payé le prix, concédant dans les minutes qui suivaient un penalty transformé en but à la 59^e mn par Ismael Ankobo.

Le Cara n'a pas encore perdu depuis le début de la compétition. Sa seule contre-performance reste le nul d'un but partout face à l'Etoile du Congo, le 23 octobre, en match en retard de la troisième journée. Ce succès permet aux Aiglons de devancer d'une

unité V Club Mokanda et de revenir à la hauteur de Patronage Sainte-Anne qui a assuré l'essentiel devant l'Interclub 1-0.

Patronage se hisse en tête grâce à sa différence de buts (+6 pour les bleu et blanc contre +5 pour les Aiglons). L'AS Otoho a complété le podium grâce à sa brillante victoire 5-1 devant le FC Kondzo. Les tenants du titre (huit points) sont à deux points de la place de leader.

L'Etoile du Congo n'est plus relégable

La jeunesse sportive de Talangai (JST) a, quant à elle, perdu deux places au classement général après sa défaite 1-2 à Dolisie face à l'AC Léopards. La première victoire des fauves du Niari sur le terrain, après avoir battu sur tapis vert l'As Cheminots, leur permet de revenir à la hauteur de leur adversaire (sept points). Mais le goal à verage place la JST à la quatrième place.

L'Etoile du Congo a réussi à mettre

un terme à sa pénurie de victoires qui durait depuis le début du championnat, en allant s'imposer à Pointe-Noire sur le score écriqué d'un but à zéro devant Nico-Nico. Les Stelliens, qui ont officiellement ouvert leur compteur à point, sortent de la zone de relégation pour se classer douzièmes avec trois points, devant Tongo FC (deux points) qui a tenu en échec l'AS Cheminots (un point), la lanterne rouge 0-0.

James Golden Eloué

DISTINCTION

Me Francis Ata Asiokarah élevé au rang d'ambassadeur de bonnes œuvres

Le président de l'Association sportive Tosa obika a reçu, le 26 octobre à Brazzaville, les attributs du titre honorifique des mains de Médard Mbongo, président de la plate-forme internationale, culturelle, sociale, sportive et du développement, MB production.

Médard Mbongo a indiqué que le titre offert à Me Francis Ata Asiokarah est une manière pour M B production de reconnaître ses efforts dans le développement du sport et de la culture en République du Congo. « Ce titre d'ambassadeur de bonnes œuvres fait automatiquement de vous membre de notre organisation non gouvernementale (ONG). Je suis fier de vous et je vous invite à continuer dans cet élan, sinon nous allons retirer ce titre, mais je sais que vous êtes un véritable passionné et mécène du sport », a-t-il précisé.

Après avoir reçu «le pouvoir», symbolisé par une carte de membre, un diplôme et une écharpe, l'heureux récipiendaire a promis de mettre en pratique ses nouvelles qualités afin de relever le sport congolais. « Je remercie MB production



Me Francis Ata recevant le diplôme des mains de Médard Mbongo

pour cette reconnaissance. Depuis plusieurs années, j'accompagne les sportifs congolais de toutes les disciplines dans l'exercice de leur sport. Cette distinction vient ainsi rendre public ce que je fais au quotidien, surtout dans le judo », a indiqué Me Francis Ata Asiokarah. Il a également saisi ce moment de rassemblement entre les sportifs pour rappeler que la crise qui règne au sein du judo congolais relèvera bientôt du passé. « Pour la crise du judo, nous sommes au bout du tunnel parce que nous irons bientôt à l'assemblée générale électorale. Nous avons épuisé toutes les démarches et attendons juste que la tutelle organise et fixe la date de l'assemblée », a-t-il annoncé.

Les sportifs présents à cette manifestation n'ont pas manqué des mots pour complimenter

l'initiative de M B production qui, depuis 1998, prime plusieurs personnalités du pays et d'ailleurs. Ils ont, en outre, demandé à leur collègue de continuer de lutter pour l'épanouissement du sport. « Je connais bien Me Ata, il mérite cette décoration parce que sa contribution dans les arts martiaux n'est plus à prouver dans le monde sportif congolais. Plein de succès ! », a souhaité Morel Ntalani, secrétaire général de taekwondo police, zone 4, Afrique centrale.

Notons que l'ONG internationale M B production a été créée le 9 avril 1998 à Pointe-Noire. Elle milite pour la promotion des valeurs, l'organisation des tournées culturelles, la promotion des artistes et bien d'autres services à caractère social, culturel et sportif.

Rude Ngoma

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Le plafond du pavillon 11 s'écroule

L'information a été donnée, le 28 octobre, par la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), indiquant que l'accident a causé des dégâts humains et matériels.

Des faux plafonds placés dans les locaux de la prison centrale de Makala récemment réhabilitée se sont décapés, faisant des victimes parmi les prisonniers et détenus préventifs, occasionnant la destruction des biens de ces derniers, selon la FBCP.

Parmi les victimes, l'organisation cite un pensionnaire blessé à la jambe, sur qui des débris sont tombés.

Face à cet accident, la FBCP in-

quite la présidence de la République, commanditaire de ces travaux de réfection et qui les supervise, de les confier à une autre entreprise.

Notons que deux semaines auparavant, cette organisation de défense des droits de l'homme avait dénoncé la qualité des travaux effectués dans le pavillon 11 du centre pénitentiaire. Elle indiquait notamment que les chambres manquaient des prises pouvant permettre aux occupants de brancher des appareils électriques et celles des secteurs placées dans la cuisine, en quantité insuffisante, ont toutes déjà été endommagées.

Avec cet accident qui vient de se produire ce 28 octobre, la FBCP pense qu'il est temps, pour le gouvernement congolais, de confier cette réhabilitation à une autre entreprise « plus sérieuse », pour des travaux de qualité qui répondront aux exigences de l'utilisation de ces bâtiments, avant leur inauguration prévue dans moins d'un mois.

Lucien Dianzenza



L'une des chambres du pavillon 11/photo FBCP

MÉDIAS

Le journaliste Achico Ngaya sorti de prison

L'éditeur de l'hebdomadaire les «Nouvelles du soir» a été libéré, le 26 octobre, du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), après cinq jours de détention et le versement d'une caution de quatre cent quatre-vingt-quinze mille francs congolais (l'équivalent de trois cents dollars américains).

La remise en liberté d'Achico Ngaya a été saluée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), qui a néanmoins désapprouvé la procédure cavalière ayant conduit à son interpellation et à sa détention. « Ces actes peuvent constituer des atteintes graves au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains », a indiqué Olpa dans un communiqué publié le week-end dernier.

Achico Ngaya, a rappelé cette organisation, a été interpellé, le 21 octobre à son domicile de la commune de Kalamu, par un groupe d'agents de la police judiciaire, porteurs d'un mandat d'amener émis par un magistrat du parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Il a été détenu, a regretté Olpa, dans plusieurs cachots de la police avant son transfert au CPRK, la prison centrale de Makala.

Cette interpellation, a expliqué Olpa, était consécutive à la pu-



Le journaliste Achico Ngaya

« Le journaliste a été inculpé d'imputations dommageables sans que l'identité réelle du plaignant ne soit révélée »

blication par les «Nouvelles du soir», dans leur édition n° 142 du 9 août dernier, d'un article intitulé « Ecobank sur les traces de la Biac : qu'est-ce qui se passe à Ecobank ? ». Selon cette association de promotion et de défense de la liberté de la presse, le journal évoquait dans cet article les difficultés de trésorerie auxquelles la banque est confrontée à cause des interférences politiques, des pratiques maffieuses et des décaissements illicites opérés par des cadres de cette institution bancaire au bord de la faillite.

« Le journaliste a été inculpé d'imputations dommageables sans que l'identité réelle du plaignant ne soit révélée », a fait savoir Olpa, qui pense que la liberté d'informer et d'être informé reste la base d'un Etat de droit.

Notons que le journaliste a été bien sûr libéré mais le parquet lui a intimé l'ordre de ne pas sortir de la ville et de se présenter chaque mardi et vendredi devant le magistrat instructeur du dossier.

L.D.

OPPOSITION

Deux médias appartenant à Jean-Pierre Bemba prennent feu à Kinshasa

Canal Kin Télévision, Canal Congo télévision (CCTV) et Radio Liberté Kinshasa, ont pris feu, le 28 octobre, occasionnant des dégâts matériels énormes, à en croire des sources.

L'immeuble abritant les deux organes de presse a pris feu, obligeant ses occupants à évacuer les lieux pour parer à toute éventualité. Selon les témoins, l'incendie s'est déclaré à partir du studio radio, avant d'embraser tout l'édifice. De l'extérieur, l'on pouvait se faire une idée de son ampleur qui, l'instant d'un éclair, a mis en débandade tous ceux qui s'affairaient aux abords du bâtiment. Il est fait état, d'après des sources, d'un court-circuit. « Les amis m'ont dit que le problème était au niveau d'un split qui avait disjoncté et il y a eu le feu », a commenté un des journalistes de Canal Kin ayant vécu l'incident.

Quand bien même il n'y a eu aucune perte en vie humaine ni un quelconque blessé, les dégâts matériels sont énormes, à en croire des sources. La régie, le plateau et le studio de CCTV ont été totalement calcinés bien qu'une partie du matériel, du reste infime, ait pu être tirée des flammes. Si la piste technique est celle qui est pour le moment privilégiée, d'aucuns ne s'empêchent pas d'évoquer un plasticage étant entendu que c'est la deuxième fois, dans des circonstances toutes aussi similaires, que ces médias fassent l'objet d'un incendie. Le 18 septembre 2006, un incendie géant avait déjà détruit les studios de ces deux organes de presse dont le directeur général de l'époque avait failli perdre sa vie.

Alain Diasso

CAN MASCULINE HANDBALL

La RDC dans le groupe A



Léopards handball messieurs de la RDC

Les Léopards seniors messieurs figurent dans le groupe A de la 24e édition de la compétition prévue en janvier 2020 en Tunisie, avec l'Egypte comme tête de série ainsi que la Guinée et le Kenya. Le groupe B met ensemble l'Angola, le Gabon, le Nigeria et la Libye. Pays hôte de la compétition, la Tunisie est tête de série du groupe C, où l'on retrouve aussi le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Cap-Vert. Enfin, le groupe D se constitue du Maroc, de l'Algérie, du Congo Brazzaville, du Sénégal et de la Zambie. En match d'ouverture, la Tunisie sera certainement favorite face au Cap-Vert.

Martin Enyimo

KINSHASA

Mobilisation tous azimuts contre le coulage des recettes

La pression monte d'un cran sur les différents services et régies financières de la ville-province, invités à doter l'Etat congolais des moyens de sa politique.

La pression n'est pas prête de retomber sur les services de l'Etat et autres régies financières au niveau central et provincial. En effet, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, en a fait lui-même son credo en reconnaissant que 80 % des recettes publiques échappent encore au Trésor, représentant des milliards de dollars américains à l'air libre. Par coulage, le commun des mortels retient principalement les recettes qui échappent au Trésor public à cause de la fraude, de l'évasion fiscale, des détournements, de la corruption et du manque cruel de volonté de maximiser des recettes de la part des agents de l'Etat. Sous Joseph Kabila, son conseiller spécial, Luzolo Bambi, a estimé les pertes à environ quinze milliards de dollars américains (chiffre 2015).

Au niveau central, le nouveau ministre des Finances et ancien directeur général des impôts, Cele Yalaghuli, a promis de mettre en place une politique très dure pour

boucher les trous encore béants. A Kinshasa, la même pression se fait ressentir sur les services et régies financières. Nous apprenons, par exemple, la comparution le 28 octobre, à la Cour de cassation, du sénateur et ancien gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango, dans l'affaire Guy Matondo, l'ancien ministre des Finances de son gouvernement provincial. Celui-ci a comparu en tant que « renseignant » sur le présumé détournement des deniers publics dans la ville. En effet, l'ancien député provincial, Tenge Te Litho, n'était pas satisfait des réponses de l'ancien argentier provincial sur le surendettement de Kinshasa à hauteur de dix-huit millions de dollars américains. La justice a décidé finalement de la détention, depuis le 23 août dernier, de Guy Matondo au Centre pénitentiaire de Makala.

Plus tôt, en mai, l'ancien directeur général de la direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK), Raoul Elenge, a été démis de ses

fonctions après ses explications sur une question orale avec débat de l'Assemblée provinciale. On l'accuse de coulage accru des recettes publiques de la ville et de taxations forfaitaires accordées à certaines sociétés, en violation de la loi fiscale en vigueur. Ces lourdes accusations lui ont finalement coûté le poste de directeur général d'une régie financière désormais surveillée à la loupe. En effet, le 26 octobre, les députés provinciaux ont adopté la mise sur pied d'une commission pour enquêter sur la gestion de la DGRK. Une motion d'information dénonce les conditions difficiles que traversent les travailleurs de cette régie financière. A cet effet, une commission dirigée par l'initiateur même de la motion, le député provincial Mbonzi wa Mbonzi, devra documenter suffisamment la motion avant une interpellation dans les formes de Rita Bola, la nouvelle directrice générale de la DGRK. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

ECOLE NATIONALE DES CADASTRES ET DES TITRES IMMOBILIERS

Le directeur suspendu

Le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, qui diligente une enquête en vue d'établir toute la situation au sein de l'établissement, reprocherait à Sylvain Zelo Okenda le détournement des fonds publics mis à la disposition de cette institution.

La décision du ministre des Affaires foncières, prise la semaine dernière, serait motivée par le détournement des fonds à charge du directeur de l'Ecole nationale des cadastres et des titres immobiliers, notamment, treize mille dollars américains des frais académiques 2018-2019. L'acte posé par Molen-

do Sakombi s'inscrit dans le cadre de sa vision de lutter contre les détournements et autres tares dans son ministère ainsi que de sa volonté d'en faire un secteur générateur des recettes pour lui permettre d'atteindre les assignations budgétaires fixées par le gouvernement. Une lutte qui s'appuie sur une ri-

gueur qui rappellerait à l'ordre tous ses collaborateurs. En plus de ce détournement, il serait également reproché au directeur Sylvain Zelo Okenda d'avoir dépensé, sans autorisation préalable, la somme de douze mille six cents dollars américains de loyer, contrairement aux prescrits du ministre de tutelle. Dans l'optique de maîtriser toute la situation qui prévaut dans cette institution, le ministre des Affaires foncières a également diligenter une enquête.

L.D.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR POUR LE PASD N°005C/PASD/2019

1. Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclatés en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du départe-

ment du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli

2. Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer les fonctions de chauffeur.

3. Le Candidat devra avoir :

- Être détenteur d'un permis de catégorie B, C, D ;
- Avoir un BEPC ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

4. Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- une copie du permis de conduire ;

- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le mercredi 13 novembre 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila / Brazzaville - République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 28 OCT 2019

Pour le PASD :

Le Coordonnateur National du PDAC,

Isidore ONDOKI



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



INTERVIEW.

Kaba Ndudi Kabass : « J'ai été émerveillé par le public brazzavillois pour l'intérêt qu'il accorde à la comédie »

Leader de la Compagnie Ifissa en hommage à papa Ifissa, Kaba Ndudi « Kabass », de son vrai nom Rufin Boulou Tevot, a séjourné du 24 au 28 octobre à Brazzaville, où il a participé à la quinzième édition du festival du rire TuSéo. Avant de regagner la ville de Pointe-Noire où il réside, il a accordé une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Depuis quand êtes-vous dans le monde du théâtre ?

Kaba Ndudi Kabass (K.N.K.) : Ma venue dans le monde du théâtre remonte dans mes années de collège, voire au lycée Karl-Marx redevenu aujourd'hui Victor-Augagneur, où je fréquentais. Là-bas, je faisais du théâtre, j'interprétais des pièces d'auteurs et animais les avant premières. J'étais initié au théâtre par feu le ministre Jean Dello, à l'époque enseignant. Je suis largement écouté dans le pays. Je serai professionnel du théâtre lorsque je vais dépendre entièrement de cet art ; lorsque je trouverai les moyens de ma subsistance dans le théâtre ; que je produise les œuvres qui se vendent et me font vivre. Or, actuellement, mon emploi du temps au travail (puisque je suis brasseur dans une brasserie à Pointe-Noire) ne me permet pas d'être au four et au moulin. Ma société ne va pas me laisser aller faire le théâtre alors que les gens attendent la bière. Par contre, lorsque je vais valoir mes droits à la retraite, je vais entièrement me jeter au théâtre, parce que je ne sais pas faire autre chose que le théâtre.

L.D.B. : A partir de quel moment êtes-vous devenu célèbre ?

K.N.K. : A partir du moment où j'avais sorti mon premier album. Albin Lebanda, me demandant des petits numéros à faire passer dans sa tranche d'animation à Radio Congo et constatant que ceux-ci étaient très intéressants, a pensé que je pouvais les produire pour que les gens les écoutent à la maison, au lieu d'attendre seule-

ment l'émission. C'est ainsi qu'il a contacté le directeur commercial de l'Industrie africaine de disque qui a accepté d'enregistrer, pour la première fois, un comédien. Il y avait des titres comme "Docteur vétérinaire", "La course des verres", "La conférence de presse avec le ministre", ... Les gens se sont appropriés cette œuvre qui a été beaucoup vendue. Et puis, j'ai accompagné Casimir Zoba Zao au studio dans sa chanson "Football". Après le premier album, s'en est suivi un autre, produit par Disco Mabelé. Il y a eu des titres comme "Radio rurale", "La grossesse de Gina", ... Après il y a eu une longue période de trêve, due par ma paresse, bien que les occupations professionnelles sont à prendre en ligne de compte aussi. J'ai rebondi plus tard avec le volume «Laisser le marigot aux canards», dans lequel il y a eu des titres comme "Mission d'État", "Les rabotteuses", "Bakala mindondo", "Le test d'embauche", etc.

L.D.B. : Avez-vous déjà pu obtenir quelques contrats à l'international ?

K.N.K. : Je suis beaucoup sollicité mais comme je l'ai dit, mon travail à la brasserie ne me permet pas de répondre à toutes ces invitations. Maintenant, je crois que j'ai des pistes devant moi qui vont être exploitées avec ardeur, parce que je vais à la retraite dans trois mois.

L.D.B. : Comment aviez-vous rencontré Germaine Ololo ?

K.N.K. : J'ai rencontré Germaine Ololo lorsque j'ai été appelé par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) à Pointe-Noire. J'ai été invité à donner un spectacle pour la décoration des travailleurs de cette banque. Le spectacle de-

vait avoir lieu dans quatre jours, mais j'étais loin de mes compagnons de scène habituels, notamment Misère, Servais Moukala, feu papa Ifissa (que nous avons perdu et qui constitue un grand choc pour moi et pour tout le groupe, au-delà, un grand choc pour tous ceux qui nous écoutent et nous suivent). Je ne voulais pas rater cette occasion ni non plus aller faire piètre figure devant le personnel de la BEAC. C'est ainsi que je suis allé dans toute la ville à la recherche d'un ou d'une actrice qui a des compétences, afin de l'associer à mon spectacle. On m'a orienté à Loandjili, et c'est là-bas que j'ai rencontré Germaine Ololo. J'ai écrit quelques numéros devant elle et lui ai donné le rôle à jouer. Le lendemain, on a commencé les répétitions et au bout de deux jours, elle m'a émerveillé. Je me suis dit, celle-là est faite pour la comédie, pour le théâtre, surtout qu'elle s'exprimait bien en français. Et depuis lors, je l'ai gardée près de moi. Quand je crée un personnage, très vite je pense à ses aptitudes à l'incarner.

L.D.B. : Quelles sont les leçons à tirer dans vos différentes comédies telles que dans "Mission d'État" ?

K.N.K. : Dans "Mission d'État" j'ai voulu mettre en scène l'homme politique face aux citoyens. L'homme politique pense toujours qu'il peut aller vers la base avec un discours, mais un discours qui est toujours revenu. Le changement qu'annonce ce discours-là tarde toujours à se réaliser sur le terrain. La misère du peuple est toujours la même et le discours de l'homme politique reste le même. Chacun promet mais ne réalise

pas. C'est ce que j'ai voulu faire ressortir dans "Mission d'État". On parle d'école à travers des enfants qui sont assis à même le sol ; on parle de ceux qui n'ont pas mangé même un bout de pain dans la journée ; on parle des routes qui se dégradent. C'est cette léthargie, cette indifférence de l'État que j'ai voulu mettre en exergue dans "Mission d'État". C'est pourquoi on n'a dit que c'est à nous la population de toucher du doigt les problèmes du gouvernement, parce qu'ils disent qu'ils viennent toucher la misère du peuple et quand ils repartent, ils ne réalisent pas. Et donc, nous avons inversé les choses en touchant du doigt les problèmes du gouvernement.

L.D.B. : Et dans "Les rabotteuses" ?

K.N.K. : Dans "Les rabotteuses", nous parlons du retraité qui, après avoir perçu sa pension, n'a pas montré le bon exemple à ceux qui vont être retraités après lui. Quand il sort de la Caisse nationale de sécurité sociale et se fait aborder par des jeunes filles, il accepte d'aller dans un resto dont il ne connaît pas le standing. Il laisse là-bas une bonne partie de sa pension à travers les notes de ce qu'ils ont mangé. Ce n'est pas un bon exemple, c'est de l'imprudence. C'est pour montrer aussi que lorsque vous allez quelque part, renseignez-vous d'abord, parce que si le retraité s'était renseigné sur la valeur des mets servis dans ce restaurant, je crois qu'il n'aurait pas commis la maladresse de tirer une chaise et de s'asseoir avec ces filles.

D.B. : Vous aviez été les invités d'honneur du festival Tuséo,



qu'aviez-vous montré au public et quelles sont les retombées de ce festival pour vous ?

K.N.K. : Au festival Tuséo, nous avons joué deux titres, "Bakala ya mindondo" que le public appelle "Mon Sénégalais", puis "Caniche". Cela a été bien. A l'issue de ce festival, nous avons eu des contacts importants et pensons qu'ils accoucheront de bonnes choses. J'ai été émerveillé par l'enthousiasme du public Brazzavillois pour l'intérêt qu'il accorde à la comédie. Je crois que je n'hésiterai pas à accepter une invitation venant de n'importe quel producteur pour ce public qui, d'ailleurs, est resté sur sa soif. Pour tous ceux qui veulent me contacter : +242.05.568.77.22.

L.D.B. : Quelles sont vos perspectives dans les six mois à venir ?

K.N.K. : D'abord, je finis ma carrière de brasseur dans trois mois, après je vais au studio, parce que j'ai un travail en chantier. Aussi, on me reproche de trop faire l'audio au lieu du visuel. C'est pourquoi nous allons nous atteler à réaliser quelque chose que les gens peuvent voir sur leurs écrans dans un avenir très proche. Cela fait partie des contacts évoqués tout à l'heure que j'ai eus à TuSéo. Je ne les ai pas commencés qu'à ce festival. J'en avais aussi qui attendent que je sois libre pour être réalisés.

Propos recueillis par Bruno Okokana

LITTÉRATURE

L'OIF célèbre les 70 ans de Présence africaine

Les 26 et 27 octobre, la maison d'édition Présence africaine, créée en 1949 par le Sénégalais Alioune Diop, a fêté son soixante-dixième anniversaire en présence de Macky Sall, président du Sénégal, et de Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de la Francophonie.

Après les premières festivités, en mai dernier, closes par une croisière littéraire sur le fleuve Congo, le soixante-dixième anniversaire de Présence africaine s'est déroulé à nouveau en France dans le cadre des universités de la rentrée de cette maison d'édition - Urpa - à la Colonie, lieu de «savoir-vivre» et de «faire-savoir», pour reprendre les termes de ses concepteurs. A cette occasion, plusieurs tables

auteurs de la maison étaient conviés à participer à une plate-forme, pour échanger autour des grands enjeux de l'Afrique et du «monde noir» en ce XXI^e siècle naissant. Ainsi, les artistes et auteurs Yandé Christiane Diop; Pr Wole Soyinka, Nobel de Littérature; Pr Ngugi Wa Thiong'o; Djibril Tamsir Niane et Sidiki Bakaba ont abordé des thématiques actuelles comme le panafricanisme. La secrétaire générale de la Fran-



Célébration des 70 ans de Présence africaine à l'OIF, le 25 octobre 2019

Présence africaine puisse continuer, comme l'a dit l'écrivain camerounais, Mongo Béti, de «permettre aux Noirs de s'exprimer». Que cette maison d'édition fasse retentir la voix de la nouvelle génération d'écrivains et de penseurs

négalaise, lui a permis « de rendre hommage à la mémoire de feu Alioune Diop et aux générations d'intellectuels et écrivains d'Afrique et de la diaspora pour leur apport inestimable à la défense des idéaux de liberté et de respect des valeurs de culture et de civilisation du monde noir ».

Présence africaine, c'est à la fois une librairie dans le quartier latin à Paris, une maison d'édition et une « revue culturelle du monde noir » dirigée par Romuald Fonkoua, professeur de littérature française et comparée à l'université de Strasbourg. Son cinquantième anniversaire avait été solennellement célébré également dans l'enceinte de l'Unesco, à Paris, en décembre 1997 autour d'un colloque.

Marie Alfred Ngoma

«...Que Présence africaine puisse continuer, comme l'a dit l'écrivain camerounais, Mongo Béti, de «permettre aux Noirs de s'exprimer»

rondes se sont tenues autour du thème «70 ans de transmission». Les

cophonie s'est exprimée en ces termes : «Je formule le vœu que